

**DECHARGE DE RESPONSABILITE ACTIVITES DE LOISIRS 2023-2024**

Je soussigné(e)..... (Père, mère, tuteur)  
 Demeurant..... .....  
 Mail :.....Tél.....Port.....

Pour l'enfant : NOM.....PRENOM.....

Atelier fréquenté 1.....jour.....heure.....

Atelier fréquenté 2.....jour.....heure.....

Personnes autorisées ou non autorisées à venir chercher l'enfant				
Autorisée	Non autorisée	Nom - Prénom	Téléphone	Lien parenté
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

**Autorise**  **N'autorise pas** : mon enfant à rentrer seul de l'activité de loisirs à partir de..... h

**Autorise**  **N'autorise pas** : l'association Socioculturelle Courteline à accompagner mon enfant de l'accueil périscolaire **Courteline école G.Sand**  ou **C Boutard**  à son lieu d'activité.

**Autorise**  **N'autorise pas** :

mon enfant venant de l'école MIRABEAU MATERNELLE **inscrit au périscolaire MIRABEAU** avec l'opérateur, à être pris en charge par un responsable de l'Association Courteline à son arrivée de l'école, pour le goûter et se rendre sur son activité.

mon enfant venant de l'école MIRABEAU ELEMENTAIRE **inscrit au périscolaire MIRABEAU** avec l'opérateur, à descendre depuis le premier étage pour se rendre à son activité de loisirs par l'escalier principal et décharge l'opérateur de toute responsabilité lors de ce trajet à l'intérieur du bâtiment.

Une fiche de pointage sera systématiquement remplie par l'opérateur pour informer de la présence de l'enfant, et sera remise à l'animateur de l'activité de loisirs.

L'Association Courteline prend en charge les enfants une fois arrivés dans la salle. Je m'engage à prévenir les 2 structures de l'absence éventuelle de mon enfant par tel ou mail.

J'autorise  Oui  Non, pour la saison 2022/2023, la publication de ma photographie et / ou celle(s) de mon (mes) enfant(s), dans le cadre des activités de loisirs, de stages ou tout autres manifestations organisés par l'Association Courteline sur les supports suivants : journaux et brochures d'information associative ou municipale, site internet, reportages télévisés, expositions et manifestations à caractère événementiels.

Fait à : .....

Date : .....

A TOURS le.....

Signature